



La Croix

JOSEPH BEGIN, directeur

Montréal, 309, Notre-Dame Est
CASE POSTALE 1329

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, ÉCONOMIE POLITIQUE, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, ENSEIGNEMENT

Abonnement

Payable d'avance
et recouvrable à Montréal

MONTREAL ET BANLIEUE

(par la poste)

1 an \$2.50; 6 mois \$1.25

CANADA

1 an \$2.00; 6 mois \$1.00

ÉTATS-UNIS

1 an \$2.25; 6 mois \$1.25

Le bolchévisme et la Société des Nations

Les bandes bolchévistes mettent la Chine à feu et à sac. Ils y font couler le sang à flots. Ils massacrent en masse les généreux missionnaires et les paisibles Chinois. Ils pillent tout et ravagent tout sur leur passage.

En Russie, elles affament 170,000,000 d'habitants qu'elles tiennent dans la plus noire abjection.

Et la Société des Nations reste spectatrice impassible de toutes ces horreurs!

Pourquoi donc cette société?

Quel bien fait-elle?

Quel but cherche-t-elle?...

La blague du Père Noël

Le père Noël entre dans nos coutumes et le petit Jésus en sort. C'est regrettable.

Car elle est bien touchante et bien expressive la scène de l'enfant accrochant son bas à la cheminée avant d'aller se coucher le 24 décembre dans l'attente des mille et un jouets que Jésus doit lui apporter dans la nuit de Noël.

La maman ou le papa remplacent de fait le petit Jésus; mais, au vrai, Jésus, le dispensateur des biens terrestres, n'est-il pas là pour aider aux parents et leur donner les moyens de faire quelques largesses à leurs enfants.

La sottise blague du père Noël tend à rejeter dans l'ombre toute cette poésie si douce à l'âme des enfants.

LES JUIFS GOUVERNENT

Le *Völkische Beobachter* du raciste allemand Hitler a protesté contre la nomination du banquier juif Eugen Meyer comme ambassadeur des États-Unis à Berlin, et rappelle à cette occasion que l'ambassadeur de la Maison Blanche à Prague est le juif Lewis Einstein, à Angora le juif Meyer; que le vrai chef des délégués américains à la Conférence de Paris n'était pas Owen Young, mais le juif David Samow; que le vice-ministre du Commerce à New-York est le juif Julius Stern, etc. C'est ainsi qu'Israël aujourd'hui, sous le masque des gouvernements nominaux, gouverne déjà la terre.

Les Budgétivores

Les budgétivores sont déjà trop nombreux au Canada.

Selon le Dr W. L. Grant, principal du Upper Canada College, la commission du service civil devrait être abolie, parce que sans raison elle a augmenté le nombre des fonctionnaires publics et haussé leurs salaires.

Par cette brèche, l'État perdrait des sommes énormes, sans compter qu'une partie considérable du capital humain est improductive.

Un pays qui est couvert de cette plaie ne peut pas prospérer, grandir, devenir fort.

Une résolution des "Fils natifs du Canada"

Les "Fils natifs du Canada", à une réunion qu'ils ont tenue à Ottawa, ont adopté une résolution demandant à l'Angleterre de nommer un Canadien au poste de gouverneur général du Canada.

Les fermiers de l'Ouest du Canada, la plupart des émigrés d'Europe établis là-bas depuis à peine une quinzaine d'années, veulent déjà se séparer de l'Est.

A une réunion qu'ils ont tenue à Wilkie, Saskatchewan, récemment, ils ont décidé de lancer un ultimatum au gouvernement fédéral.

Ou Ottawa se pliera à leurs exigences toujours croissantes, ou l'Ouest demandera à l'Angleterre une "charte de liberté".

Les fermiers de l'Ouest n'ont aucun souci des intérêts généraux du Canada. Ils pensent à eux-mêmes d'abord, à eux ensuite, à eux toujours.

"Si le gouvernement fédéral, rapporte la dépêche qui résume une résolution qu'ils ont prise à cette réunion, n'accède pas aux demandes des fermiers de l'Ouest, ils tenteront de fonder un Dominion basé sur la coopération afin de transiger directement avec l'Angleterre comme libre-échangistes."

C'est-à-dire, on ouvrira les portes de l'Ouest aux produits manufacturés anglais, et l'Angleterre ouvrira les siennes au blé de l'Ouest. Et les produits manufacturés des provinces de l'Est ne pourront pas entrer dans le nouveau Dominion.

La plupart des habitants de l'Ouest n'ont rien de Canadien. Ils cherchent avant tout à faire de l'argent. S'il leur faut pour cela briser avec le reste du Canada, conclure des arrangements commerciaux avec l'Angleterre désavantageux aux provinces de l'Est, ou même s'annexer aux États-Unis, ils n'hésiteront pas un instant à le faire.

NOUS SOMMES AVERTIS!

D'ailleurs, nous devons nous attendre à ce dénouement. Tôt ou tard il arrivera. Il sera l'effet inéluctable des causes qui ont été posées.

Pourquoi alors invite-t-on nos compatriotes à aller s'établir dans l'Ouest?

Pourquoi dépeuple-t-on nos campagnes pour ces provinces qui, demain, nous feront la guerre sur le terrain économique? pour ces provinces où les nôtres sont déjà noyés dans une agglomération de peuples cosmopolites parlant surtout l'anglais?

Pourquoi, au contraire, ne pas nous fortifier, dans Québec? OUI, POURQUOI?...

Restons donc chez nous, autour de nos vieux clochers. Pour y vivre le fonds ne manque pas, il suffit de travailler. Il y a encore place pour des milliers de nouvelles paroisses.

Nos gouvernants sont aujourd'hui insouciantes ou inaptes, mais des hommes nouveaux viendront et sauront donner à notre province l'essor que la Providence lui réserve.

INTERNATIONALISME CATHOLIQUE

Il est assez difficile de s'y reconnaître au jour le jour dans la floraison de ligues et de groupements qui germent, en France, autour des idées à la mode. Qui débrouillera exactement pour nous l'écheveau emmêlé des scoutismes? Qui classera, au moins pour tel moment donné, les feuilles, les bulletins, associations et fédérations voués à la propagande du féminisme et de l'internationalisme?

Prenez, par exemple, *Pour la Société des Nations*, qui est le "Bulletin mensuel du Comité d'action pour la S.D.N.". Qu'est-ce que ce Comité d'action? C'est un groupement comprenant des délégués: 1o de l'Association française pour la S.D.N., représentée par M. Paul Appell; 2o de l'Union fédérale des Associations des mutilés et anciens combattants, représentée par M. René Cassin; 3o du Groupement universitaire pour la S.D.N., représenté par M. René Pleven. La trésorière est Mme Alice La Mazzière, le secrétaire, M. Jean Milhaud. Toutes les opinions concernant la politique intérieure sont admises, à la seule condition d'un ralliement sincère au pacifisme équivoque de Genève. Le parti radical, les syndicalistes, quelques personnalités catholiques ont adhéré au programme.

Cependant, il existe une Union catholique d'études internationales, fondée en 1920, qui compte aujourd'hui six groupes nationaux et a son siège à Fribourg (Suisse). Le groupe français a son secrétariat 3, rue Garancière, Paris, 6e.

Un peu à part, l'Internationale syndicale chrétienne, qui siège à Utrecht, et dont les Syndicats chrétiens de la rue Cadet sont la filiale pour la France, est en relations directes et constantes avec le Bureau international du Travail auquel préside le citoyen Albert Thomas. Et nous ne parlons que pour mémoire des divers groupements démocratiques interlopes de M. Marc Sangnier, du *Bulletin catholique international* de M. Vaussard, de la *Correspondance catholique franco-allemande*, etc.

Etrange amalgame de tendances, de personnalités, empressés de brûler à tous les flambeaux qui s'allument dans la nuit leurs ailes d'éphémères! On vient contre le génie même de la langue, tous les droits du bon sens et toutes les classifications admises d'idées, d'intérêts ou de sentiments, au point d'accoler, tantôt par pléonasme, tantôt par antithèse, dans un monstreux accouplement, des noms comme Ligue patriotique internationale, Jeunesse catholique internationale, ou même Fédération internationale des anciens combattants!

Gare aux coups de foudre sur cette Babel!

Les progrès du communisme aux États-Unis

Le Comité d'enquête sur le communisme, à la Chambre des représentants, a publié les statistiques faisant ressortir les progrès constants réalisés par le communisme, aux États-Unis. 12,000 personnes sont officiellement affiliées à ce parti. Celui-ci contrôle 11 quotidiens publiés en 9 langues différentes et 7 hebdomadaires. Le tirage de ces différents organes s'élève à 170,000.

A BAS LES BARRIERES!

Il y a quelque neuf ans, les maires de plusieurs municipalités se réunissaient à Châteauguay-Village pour étudier la question d'un pont sur la rivière Saint-Laurent au pied du lac Saint-Louis entre Lachine et Canaghuwaga.

Des démarches furent faites auprès des autorités du Pacifique Canadien pour inciter cette compagnie à construire un chemin carrossable appartenant à son pont de chemin de fer, laissant au Pacifique Canadien le péage qui l'aurait amplement payé de tous ses déboursés et lui aurait même assuré de gros bénéfices.

Mais le Pacifique Canadien ne voulut pas donner suite à ce projet, parce qu'un pont à Châteauguay nuirait à ses propres intérêts.

Cet échec découragea momentanément les promoteurs du pont.

Ils reprirent l'affaire en 1928. En quelques jours, ils organisèrent une grande assemblée publique à Sainte-Martine, à laquelle se rendirent une foule de citoyens, entre autres M. James Robb et M. Honoré Mercier.

Le projet prenait de l'importance.

M. Mercier, en homme averti, senti bien qu'il ne pouvait pas rester sourd à la demande du public, qui s'affirmait d'une manière aussi catégorique, sans risquer de perdre le mandat de député que Châteauguay lui avait confié.

Mais, d'autre part, il savait que ce projet de pont ne plaisait pas à M. Léonide Perron, alors ministre de la Voirie, intéressé dans la Compagnie des bateaux passeurs de Lachine-Caughnawaga.

Il résolut de manoeuvrer de manière à faire croire à ses électeurs qu'ils pouvaient compter sur lui.

A la session législative de 1928, il fit d'abord voter une "loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga" (chap. 110, 1928.), par laquelle la loi était créée la "Corporation du Pont du lac Saint-Louis". Dans cette corporation il fit entrer quelques-unes de ses connaissances personnelles. Ainsi, si l'affaire devait marcher, il était sûr que ses amis en profiteraient et peut-être lui aussi. Mais, M. Perron veillait de son côté sur ses intérêts personnels.

Ainsi tombée entre les mains de ces deux larrons en foire, l'affaire du pont ne marchait pas. Cependant, les électeurs des comtés de Châteauguay, Beauharnois et Laprairie, réclamaient toujours le pont.

Il fallut au député de Châteauguay ajouter un nouvel acte à sa comédie.

Cette fois, en 1929, sous l'égide de M. Galipeault, il élaborait un autre projet de loi pourvoyant à la construction dudit pont, tellement extraordinaire, tellement plein d'inattendus, ou plutôt tellement ouvert à la spéculation des entrepreneurs et des politiciens véreux, que le gouvernement lui-même, sous la cinglante critique de quelques journaux, le retira après la première lecture qui en fut faite à la chambre.

Encore ici, M. Mercier croyait avoir admirablement joué son rôle. Il se croyait bon, définitivement bon pour passer sans encombre dans le comté de Châteauguay aux prochaines élections provinciales.

Mais il avait compté sans la clairvoyance et la ténacité des promoteurs du pont.

Le député de Châteauguay dut alors trouver un nouveau moyen de leurrer ses électeurs, parce que, d'autre part, M. Léonide Perron, n'était pas facile à tromper.

A la dernière session de la Législature (1930), il fit voter des amendements à la loi de 1928.

J'ai, sous la main, le texte de ce troisième acte de la comédie de M. Mercier. Il est dans la note des deux autres.

Passons au détail.

Pour construire un pont sur la rivière Saint-Laurent entre Caughnawaga et Lachine ou Ville LaSalle, il faut de l'argent et beaucoup d'argent.

Pas d'argent, pas de pont! C'est indiscutable.

La "Corporation du Pont du lac Saint-Louis", nommée en 1928 avait été autorisée à contracter des emprunts jusqu'au montant de 1,700,000 piastres, mais le gouvernement de Québec ne lui avait donné qu'une garantie partielle à offrir aux prêteurs. De sorte qu'elle ne peut même pas avoir un sou.

En effet, l'article 15 b de la loi concernant la construction de ce pont dit:

"Le gouvernement s'engage à payer les deux tiers dudit déficit annuel à la Corporation aussi longtemps que subsistera tel déficit, mais pendant une période n'excédant pas quarante années."

Qui devait payer l'autre tiers du déficit de la Corporation.

On s'est adressé au gouvernement King pour l'y intéresser. Celui-ci présenta, à la dernière minute de sa dernière session, un projet de loi à cet effet, mais il le retira aussitôt sous le prétexte que le parlement n'avait pas le temps de le discuter.

Il coopérait à sa manière au succès de la comédie, car il aurait pu mettre beaucoup plus tôt ce projet de loi sur le tapis de la Chambre.

M. Bennett, cependant, eut le temps de déclarer qu'il était en faveur du principe du pont, mais non en faveur d'octrois donnés à une Corporation ou Commission qui aurait le loisir de jouer avec les deniers publics. Il veut un pont, mais un pont construit par l'Etat et libre de tout péage.

Forts de cette déclaration, les promoteurs du pont résolurent de faire aboutir le projet, et, à cette fin, de susciter à M. Mercier dans Châteauguay un adversaire qui lui ferait mordre la poussière aux prochaines élections s'il continuait à les tromper.

De là l'intention qu'aurait le gouvernement Taschereau d'abolir la Corporation du Pont de Caughnawaga nommée en 1928 et de construire lui-même ledit pont.

Tant mieux! Mais ce dernier sera-t-il libre? Voilà une autre question très importante.

La politique des péages est mauvaise.

Et le gouvernement a un double intérêt à ne pas la suivre pour le pont de Caughnawaga.

Si, au contraire, il donnait un pont libre, il favoriserait le développement d'une région très intéressante et il obligerait Ottawa à abolir aussi le péage sur le pont du Havre, au grand avantage des comtés de Verchères, Chambly, Richelieu, Rouville et Saint-Hyacinthe.

D'une pierre il ferait deux coups. Saura-t-il s'en servir?...

J.-U. DuPont

L'activité des communistes en Chine

De nombreux missionnaires sont prisonniers des bandits

On télégraphie de Changhaï que la Mission augustiniennne espagnole installée dans le Honan annonce que dix-huit Pères ont disparu et, sur ces dix-huit, on ignore le sort de seize d'entre eux qui sont tués ou captifs. En outre, deux missionnaires, de l'Ordre de Saint-Colomban, ont été faits prisonniers. Des Pères français et italiens ont été de même capturés récemment et transportés dans les montagnes où ils sont retenus comme infirmiers des brigands.

Les négociations avec les communistes et les supérieurs des Missions continuent. Les Missions ont acheté 20,000 dollars de médicaments pour leur rançon, mais les bandits réclament davantage; les intermédiaires croient que la libération des religieux est prochaine, car il semble que le

chiffre de 100 000 dollars, inférieur à celui qui avait été primitivement fixé, sera accepté. La majorité des missionnaires du sud du Yangtsé refluent vers Hankéou.

La situation au Fukien attire aussi l'attention, le chef de brigands Lu-Fei de Kidnappes qui d'tient le pouvoir malgré l'opposition de Nankin, ayant obtenu l'enrôlement de ses bandes dans l'armée régulière.

Tchang-Kai-Shek a ordonné aux fonctionnaires du Fukien de débarrasser la province des bandits et des communistes qui la gouvernent.

Après l'échec économique de la conférence impériale

Les principaux chefs du parti conservateur ont déposé sur le bureau de la Chambre des Communes une motion de censure ainsi conçue:

"Nous blâmons le gouvernement pour n'avoir pas annoncé la prise de mesures pour l'extension du commerce impérial, et pour avoir refusé de prendre en considération les offres faites par les Dominicains."

Cette motion donnera lieu à un important débat.

Le Star, de Londres, dit apprendre de bonne source que l'impuissance du gouvernement à remédier à la crise industrielle actuelle a conduit différentes personnalités, appartenant aux trois partis politiques anglais, à prendre l'initiative d'un mouvement en faveur de la création d'un gouvernement national.

Familles consacrées à Dieu

Le 5 avril, Mgr Chassagnon ordonnait prêtre un grand séminariste qui, autrefois pharmacien à Orléans, est père de deux pieuses jeunes filles.

Or, les deux soeurs viennent de prendre l'habit bénédictin au monastère de la Rochette, non loin de Lyon.

Venant peu de mois après cette cérémonie, où l'on put voir officier six frères prêtres, dans le Nord, le fait qui nous est signalé aujourd'hui montre que les exemples de familles entières consacrées au service de Dieu subsistent encore en France.

L'agitation communiste en Espagne

De graves incidents se sont produits à Barcelone, à la suite d'une collision survenue entre des membres du Syndicat libre qui escortaient des vendeurs d'un journal catholique, et des syndicalistes unitaires qui avaient attaqué les premiers.

Une cinquantaine de coups de feu furent échangés entre les deux groupes.

A un moment, des gardes civils qui passaient, croyant que c'était contre eux qu'on tirait, ouvrirent le feu sur les deux groupes. Finalement, les grévistes s'enfuirent, laissant sur le terrain deux morts, un pour le compte de chaque syndicat, et une vingtaine de blessés, dont neuf sont dans un état alarmant.

80 arrestations ont été opérées. Tous les détenus appartiennent au Syndicat unitaire.

Devant l'Université, la police a chargé un groupe de grévistes et en a blessé grièvement trois.

Le bilan pour la journée est de trois morts et vingt-cinq blessés.

Le calme, dans la soirée, paraissait rétabli.

Des incidents se sont également produits à Alicante, où l'on signale quelques blessés.

Dans sa réunion de mardi soir, le Conseil des ministres espagnol a examiné la situation et a décidé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour parer à la moindre éventualité fâcheuse.

Les événements de Russie

On confirme de Riga la découverte, à Moscou, d'une conspiration militaire contre Staline. C'est Rykoff qui l'aurait dévoilée au dictateur rouge. Il était un des conspirateurs. Mais au dernier moment, il eut des doutes sur le succès de l'opération, ce qui explique qu'il n'a pas partagé le sort de ses complices et qu'il a été simplement banni au Caucase sous le prétexte d'un congé de maladie.

Le chef du complot est bien Syrtsoff, qui tout récemment encore, était considéré comme l'un des amis les plus dévoués de Staline et qui devint président du Conseil des commissaires du peuple comme successeur de Rykoff.

Ses associés sont de hautes personnalités bléhevistes, parmi lesquelles se trouvent encore des intimes de Staline.

Les uns et les autres voulaient obliger Staline à abandonner sa politique d'industrialisation pour un retour à la Nepou nouvelle politique économique avec les concessions au commerce et à l'entreprise privée qu'elle comporte.

La loi des Juifs depuis la Dispersion

Depuis le Christ jusqu'à nos jours, c'est dans le Talmud et non dans la loi de Moïse que le Juif a puisé la seule et véritable orthodoxie juidique.

Un auteur israélite bien connu (Singer) a dit en toute raison: "Ceux qui se flattent, au moyen de la Bible, de connaître notre religion, sont dans une complète erreur"

"Ce sont les ouvrages qui composent l'immense édifice de la législation talmudiste, qui règlent la vie religieuse du Juif, depuis la première aspiration jusqu'au dernier soupir."

C'est donc grandement à tort que l'on considère l'Ancien Testament comme étant le code religieux des Juifs actuels. "Ce code, c'est le Talmud, qui, comme le fait observer Chiarini, n'est propre qu'à leur faire perdre le bon sens et à leur corrompre le cœur au nom de l'Éternel." (Mgr Meslin, *Les Livres Saints*, T. III, p. 549.)

"Le Talmud, a dit de son côté le grand rabbin Trenel, directeur du séminaire rabbinique, a eu de tout temps des détracteurs violents et des apologistes passionnés. Pendant deux mille ans, il a été et il est encore un objet de vénération pour les Israélites dont il est le code religieux."

Qu'est-ce donc que le Talmud? Le Talmud est un recueil, commencé environ 150 ans après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par un rabbin nommé Juda, continué par d'autres rabbins, et terminé seulement à la fin du Ve siècle.

Il y a deux rédactions du Talmud, celle de Jérusalem et celle de Babylone, composée pour réformer les défauts de la première.

"Le Talmud de Babylone — dit M. Achille Laurent, l'un des membres de la société orientale qui ait le plus approfondi en ces derniers temps la question judaïque — est le seul qui soit suivi. Il forme une collection qui n'a pas moins de douze volumes in-folio.

C'est le code religieux des Juifs modernes, bien différent de celui des anciens Juifs. C'est là que sont renfermées toutes les croyances, et lorsqu'on a le courage de parcourir cet immense recueil, on y trouve les causes toujours agissantes des troubles contre les restes dispersés d'Israël... C'est de ce commentaire que sont dérivés les chimères de la cabale, les dangereuses erreurs de la magie, l'invocation des bons et des mauvais esprits, un long amas d'erreurs morales et une théogonie empruntée à la Chaldée et à la Perse... Le commentaire détruit la loi par les principes de haine qu'il contient pour tous les hommes qui ne font point partie de ce qu'il nomme le peuple de Dieu."

C'est ainsi que le Talmud fut le provocateur suprême des moeurs les plus antisociales et l'inspirateur d'une haine forcénée contre les Chrétiens. M. Drach, rabbin juif converti au catholicisme, nous apprend que, depuis que la connaissance de la langue hébraïque s'est répandue en Europe, les imprimeurs juifs ont pris la précaution de supprimer les passages qui contiennent des horreurs et des recommandations détestables contre les Chrétiens et le christianisme, en laissant des lacunes à leurs places, et, pour remédier à ces lacunes, les rabbins enseignent verbalement ce qu'elles indiquent. Quelquefois aussi ils rétablissent à la main dans leurs exemplaires les suppressions. "Cela est arrivé, dit-il, dans l'exemplaire du Talmud que je possède."

Mgr HENRI DeLASSUS

Aux marchands de la province de Québec

Voulez-vous grossir le chiffre de vos affaires?

Voulez-vous écouler rapidement vos marchandises?

Faites imprimer une bonne circulaire à l'IMPRIMERIE DE LA "CROIX", 309 Notre-Dame Est, Montréal. Et distribuez-la dans votre localité et dans les localités voisines.

CETTE CIRCULAIRE VOUS AMÈNERA DES CLIENTS EN GRAND NOMBRE

BON TRAVAIL = BAS PRIX = LISEZ:

Circulaires 9 x 12 pouces imprimées des deux côtés	
3,000	10.50
5,000	14.50
10,000	23.00
20,000	34.00
40,000	52.00

Circulaires 12 x 18 pouces imprimées des deux côtés	
3,000	19.00
5,000	23.50
10,000	32.50
20,000	49.00
40,000	81.00

Circulaires 18 x 24 pouces imprimées des deux côtés	
5,000	35.00
10,000	47.00
15,000	60.00
20,000	74.00
40,000	130.00

Nous faisons une réduction quand ces circulaires ne sont imprimées que d'un côté.

Pour les circulaires pliées en deux .20 le 1000 en plus
" " " quatre .35 le 1000 en plus

L'Imprimerie de la "Croix"

309 NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL

Tél. Harbour 9454

L'influence nationale des saints

L'anniversaire chaque année solennellement renouvelé de l'armistice, en France, la tradition maintenant heureusement reprise de la messe de rentrée des Cours, des Tribunaux et des Facultés (1), la période même des beaux jours qui généralement embellit d'un dernier charme le milieu de l'automne, sous le nom populaire d'été de la Saint-Martin, tout en novembre rappelle l'empreinte extraordinaire qu'a laissée dans les coutumes, dans les localités, dans les moeurs, dans les noms, dans le langage le célèbre thaumaturge des Gaules. Qu'on soit croyant ou incroyant, il est impossible de faire de l'histoire impartiale sans constater l'influence véritablement prépondérante des saints dans la vie d'un peuple! C'est pour cela que, dans nos vieux pays catholiques, la "dénationalisation" est en même temps une sorte de "dénationalisation".

En réalité, il semble bien que toutes les contrées de la terre, et plus particulièrement de l'Europe, ont reçu dans le plan divin un envoyé spécial chargé de leur annoncer l'Evangile. L'Espagne eut saint Jacques, l'Angleterre saint Augustin (2), l'Irlande saint Patrice, l'Allemagne saint Boniface, la Russie saint Cyrille et saint Méthodius. Les nations au berceau ont besoin d'un homme qui soit leur éducateur et leur guide. Elles l'obtiennent à l'heure propice de l'infinie Bonté. A cet homme, instrument de ses desseins, Dieu donne un grand cœur, de vastes conceptions, une énergie en rapport avec les difficultés qu'il lui faudra aplanir. Cet homme, Dieu lui-même le conduit comme par la main, l'inspire de son esprit, le soutient de sa grâce et lui dit: "Va, je te regarde et, d'avance, je te bénis."

En France, cet éducateur de peuple, cet évangéliste gigantesque, a été saint Martin. Il a compénétré non seulement la vie religieuse, mais la vie civique de la France.

Quoi d'étonnant que son souvenir se retrouve à peu près partout dans cette Gaule qu'il a sillonnée au cours de ses prédications populaires! Quand on songe aux difficultés des communications, on demeure confondu de l'activité débordante d'un homme comme saint Martin. Non seulement il a fondé la vie monastique en Gaule, non seulement il a gouverné le diocèse de Tours, mais il a été sans cesse en de lointaines missions. Les savants travaux des historiens Lecoy de la Marche, Dom Chamond, Bulliot et Thiollier ont reconstitué son itinéraire: on sait qu'il retourne en Pannonie revoir ses parents, qu'il séjourne à Milan, puis dans une île près de Gênes; il fit plusieurs fois le voyage de Trèves; il prit part au Concile de Saragosse. En France, il évangélisa le Poitou et la Touraine; il fut appelé à Angers et au Mans pour le choix d'un évêque. On retrouve des traces de son passage près de Chartres où il rendit la parole à une muette et ressuscita un enfant; à Paris, où il embrassa et guérit un lépreux; à Lezroux, dans l'Indre, où il renversa un temple païen; il parcourut le Morvan, une partie de la Bourgogne et de l'Yonne; il fit un voyage en Auvergne, passe dans l'arrondissement de Riom et s'arrête aux portes de Clermont; il est très vraisemblable qu'il a traversé la Picardie, la Flandre et la Belgique, car "son culte a été sur toute cette ligne extrêmement répandu"; il est descendu à Saintes, à Sireuil, près d'Angoulême, à Bordeaux, au moment d'un Concile; il est allé à Vienne en Dauphiné, où il rencontra Paulin, plus tard évêque de Nole. Le *Mois Littéraire* a publié jadis dans un ar-

ticle de M. Verdunoy, le fac-similé de l'épithaphe d'une jeune chrétienne, Faedula, "la petite laide", baptisée par saint Martin: "Faedula, qui, par la miséricorde du Seigneur, a quitté ce monde, repose dans ce tombeau que lui a mérité sa grande foi. Baptisée jadis de la main du seigneur Martin, et renée dans l'eau divine, elle y laissa ses souillures..."

M. Lecoy de la Marche compte, rien que pour la France, l'Alsace et la Lorraine, trois mille six cent soixante douze paroisses qui sont dédiées à saint Martin, et quatre cent quarante-cinq villages qui portent son nom! Chose curieuse, ces localités ne sont pas spécialement groupées dans la Touraine; Arras, par exemple, est "un centre martinien" important: de plus, il existe aux environs de la ville un ancien "chemin de Saint-Martin" traversant une dizaine de paroisses placées sous le patronage de l'évêque de Tours.

La fête de saint Martin — ou plus tôt l'une de ses fêtes, car il y en avait cinq dans l'année — faisait date dans la vie civile. C'est le 11 novembre, en la fête de la Saint-Martin d'hiver, qu'avait lieu la rentrée des tribunaux et en particulier celle du Parlement de Paris. Dès 8 heures du matin, le premier président recevait la délégation des religieux de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, qui venaient lui faire hommage de la coiffure qu'il devait porter au palais, pendant la nouvelle année judiciaire. La cérémonie se passait en grande pompe, le prier venait lui-même, avec cinq religieux et tous les officiers des localités dépendant du monastère. La délégation rentrait en cortège, précédée par deux massiers du Parlement. Immédiatement après, le Parlement se rendait en corps à la messe du Saint-Esprit ou messe rouge. Puis, s'ouvrait l'audience solennelle de la Saint-Martin, où le procureur général prononçait la *Mercuriale*.

A la Saint-Martin, également, se tenaient les principales foires de l'année. Aujourd'hui encore, c'est à la Saint-Martin que sont fixés les échéances d'un grand nombre de baux ruraux.

Ces coutumes persistantes ne sont que la manifestation du culte vraiment national de la France envers saint Martin. Qu'on songe que, pendant la période mérovingienne et carolingienne, la chape de saint Martin servit de drapeau! Elle fut l'emblème de l'unité nationale et religieuse. L'un des

savants historiens de saint Martin, M. Régnier, nous apprend "qu'une portion de son manteau fut conservée dans la cathédrale d'Auxerre jusqu'au temps des huguenots qui la détruisirent; il n'en reste plus aujourd'hui qu'un fragment déposé dans la petite église d'Olivet, dans le diocèse d'Orléans, à laquelle il avait été donné en 1567".

Nous lisons dans le même ouvrage que le nom de saint Martin "figurait autrefois, en différents lieux, au canon de la messe, honneur très rare pour les saints qui n'étaient ni apôtres ni martyrs". Dans certains diocèses même, il était nommé dans le *Coniteor*. Il y eut des offices entiers, qui nous ont été conservés, pour célébrer ces diverses fêtes.

Dès l'époque du premier concile de Mâcon, la Saint-Martin était chômée et la province de Rouen la mettait au même rang que les fêtes de saint Jean, de saint Pierre, de saint Paul.

Quand le Saint mourut à Candès, les gens de Tours et de Poitiers accoururent pour revendiquer son corps. Les tourangeaux, profitant du sommeil des gardes poitevins, l'enlevèrent par la fenêtre. Ses funérailles attirèrent un concours innombrable de peuple, plus de deux mille moines vinrent saluer la dépouille du fondateur de Ligugé et de Marmoutiers. Sulpice-Sévère compare le cortège funèbre à celui d'un triomphateur romain.

Aussitôt, le tombeau du thaumaturge devint un des pèlerinages les plus fréquentés. Parmi les pèlerins célèbres, on trouve Clovis, sainte Geneviève, saint Germain, saint Colomban. Sainte Clotilde se retira près du Sanctuaire de Saint-Martin, sainte Radegonde y trouva un asile. Puis, le défilé des rois de France vint se mêler aux petites gens des campagnes: Pépin le bref, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Hugues Capet, Philippe-Auguste, saint Louis, Charles le Bel, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, François Ier.

Les protestants essayèrent de détruire le culte de saint Martin. On conserve le procès verbal du Chapitre du 26 mai 1562, où il est dit que les huguenots "ont fait brûler, dedans les fourneaux faits dans l'église pour fondre les reliquaires et joyaux, les corps et ossements de Monsieur saint Martin et de Monsieur saint Brice." La révolution rasa la basilique du Saint; un préfet fit passer des rues sur l'emplacement "de la ci-devant église Saint-Martin".

Vains efforts! Des reliques furent sauvées. Le tombeau fut retrouvé, la basilique à été reconstruite. Les pèlerinages ont repris. Les milliers d'églises et les centaines de bourgs gardent le nom du Saint. Les grandes foires ont lieu à la même époque.

Il n'y a que les anticléricaux bouchés à vouloir ignorer ce que la France a puisé de force et de gloire dans un tel évêque, — encore ne suis-je pas bien sûr qu'ils ne rappellent pas à leurs fermiers l'échéance de la Saint-Martin?

HENRY REVERDY

Ce vous sera Profitable

POUR VOS IMPRIMÉS,

Adressez-vous à l'Imprimerie de la "Croix", 309 Notre-Dame Est, Montréal. Vous aurez un travail bien fait et à meilleur marché qu'ailleurs.

DISPOSANT D'UN GRAND LOCAL

Nous pouvons entreprendre les travaux les plus considérables, tels que revues, journaux, brochures, livres, etc.

TOUTE COMMANDE PAR LA POSTE

Sera remplie tout comme si on venait en personne à nos bureaux nous la donner.

LA "CROIX", MONTRÉAL

309 Notre-Dame Est

Tél. Harbour 9454

L'enregistrement de Ventes à Constituts

Les créanciers de prix de vente d'immeubles enregistrés depuis plus de trente ans avant le 4 avril 1930 doi-

vent donner au registrateur avant le 5 avril 1932 un avis de renouvellement, sous peine de voir cesser les effets de cet enregistrement. Cette obligation pèse sur les créanciers en vertu de contrats déclarés équivalents à vente par le codex, (savoir les échangistes et les débiteurs qui ont donné en paiement des propriétés d'une valeur supérieure à leurs dettes. Elle vise entre autres cas plus fréquents les baux à rente (C.c., art. 1599).

En serait-il de même aussi des donateurs pour les redevances et charges qu'ils ont stipulées, ou pour les rentes et pensions en faveur de tiers tels que l'épouse et les filles du vendeur? Ces charges sont colloquées au même titre que le vendeur (C.c., art. 1014)?

Pour prévenir tout doute, il semblerait prudent d'opérer ce renouvellement présent pour éviter la cessation des effets des enregistrements édictée pour le 5 avril 1932.

Assortiment complet de Chapeaux, Casquettes, CHAPEAUX REBLOQUÉS TEINTS ET REMODELÉS POUR DAMES ET MESSIEURS — OUVRAGE GARANTI — Prix modérés



J.-E. SEVIGNY
47 Mt-Royal Est BELAIR 1697

L'ASSOCIATION DES PATRIOTES

Bureau-chef: 309 Notre-Dame Est, Montréal

BUT

L'association des Patriotes veut substituer à la Confédération actuelle une Constitution politique pour le Bas-Canada, comprenant les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard, et une autre Constitution politique pour le Haut-Canada, comprenant les provinces d'Ontario, Manitoba, Alberta, Saskatchewan, Colombie-Anglaise et les Territoires.

Ces deux pouvoirs ou gouvernements seront parfaitement indépendants l'un de l'autre; ils auront le droit souverain de signer des traités de commerce avec les pays étrangers et de légiférer sur toutes les matières publiques: droit civil, droit criminel, commerce, finances, tarif, chemins de fer, canaux, marine, milice, défense nationale, immigration, travaux publics, agriculture, colonisation, instruction publique, mines, forêts, etc.

Ils reconnaîtront, comme aujourd'hui, la Couronne d'Angleterre, espérant que celle-ci leur donnera bientôt leur complète liberté.

Conditions de l'admission des Membres

L'admission des membres est gratuite. Il suffit à l'aspirant d'avoir 21 ans révolus et d'envoyer son nom et son adresse au bureau-chef, 309 Notre-Dame Est, Montréal. Une carte d'admission sera aussitôt donnée au nouveau membre. On trouvera ci-bas une formule de demande d'inscription. Toute admission est sujette à l'approbation du Bureau-chef.

(DEMANDE D'ADMISSION)

A l'Association des Patriotes, 309, Notre-Dame Est, Montréal.

Messieurs, Veuillez m'inscrire au nombre des membres de l'Association des Patriotes et m'envoyer une carte d'admission.

Nom

Adresse

Profession

Deux avantages

En confiant à la "Croix" l'exécution de vos travaux d'imprimerie, vous paierez, pour un travail bien fait, meilleur marché qu'ailleurs et vous encouragerez, en même temps, une oeuvre catholique et patriotique.

Tout Canadien français intelligent appréciera ces deux avantages

Toute commande par la poste ou par le téléphone sera remplie tout comme si on venait en personne à nos bureaux nous la donner.

La "CROIX",
309 NOTRE-DAME EST
Tél. Harbour 9454 MONTRÉAL

C'EST LEUR INTÉRÊT

Pourquoi

les meilleurs marchands canadiens-français donnent-ils leurs commandes d'imprimés, circulaires, etc., à l'Imprimerie de la Croix?

Parce qu'ils

y trouvent un travail bien fait et à meilleur marché qu'ailleurs.

L'Imprimerie de la "Croix"
309 Notre-Dame Est
TÉL. HARBOUR 9454 MONTRÉAL

(1) Elle n'a malheureusement plus un caractère officiel, et elle a lieu, à Paris, à Notre-Dame et non à la Sainte-Chapelle.

(2) Il ne s'agit pas du grand saint Augustin évêque d'Hippone, mais de saint Augustin apôtre de l'Angleterre en 596.

Les Causes DE LA COMMUNE De Paris

Le vicomte de Gontaut-Biron signalait les sociétés secrètes comme ayant préparé et formé la Commune de Paris en 1871. De quelque nom qu'on les appelle, toutes se confondent avec la Franc-Maçonnerie, dont elles sont plus ou moins tributaires. L'internationale elle-même était très mêlée à la Maçonnerie, et le fameux Tolain prétendait dans sa disposition que le manque de liberté poussait les ouvriers vers les sociétés secrètes qui étaient un foyer "de conspirations". Encore est-il qu'il ne s'agissait pas seulement de programme social et de plan révolutionnaire, on se préparait effectivement à la lutte suprême. M. Choppin, préfet de police, affirme que sur la fin de l'Empire, mais surtout après le 4 septembre, il fit saisir dans Paris plus de treize mille cinq cents bombes orsiniennes: et que le commissaire de police de Montmartre s'empara d'un nombre considérable d'autres bombes d'une facture différente de celles d'Orsini. M. Choppin ajoute: "Nous avons fait saisir des bombes de toutes sortes. Il y avait un engin qui doit servir à allumer les incendies, c'est un tube en zinc destiné à recevoir du pétrole qui doit être enflammé au moyen d'une mèche. Six mille récipients de cette nature, que nous avons fait requérir par le ministère de la Guerre, ont été enlevés tout d'un coup. Le ministre de la Guerre requérait en notre nom tout ce qui était supposé propre à la défense nationale. C'est ainsi qu'il a requis un grand nombre de bombes orsiniennes, fabriquées sous le patronage du maire du dix-huitième arrondissement, M. Clemenceau; elles étaient cachées, je crois, dans un caveau du cimetière Montmartre. Ces bombes sont distinctes de celles dont s'est emparé M. Macé. On les a jetées, non sans de grands risques, dans les puits d'éclatement de Vincennes. M. Clemenceau en avait connaissance. Les fonds de la ville servaient à alimenter cette fabrication. C'était fait par le Comité de vigilance qui était à côté des mairies. M. Clemenceau avait le sien qui fabriquait les bombes. On disait que ces bombes devaient servir quand l'ennemi entrerait dans Paris."

Les sociétés secrètes avaient organisé la Commune. Était-ce dans un but anticlérical? Assurément. On attribue à Gambetta le cri de guerre: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi". C'est faux. Avant le retentissant discours du tribun, le 18 septembre 1878, à Romans, un des Maçons les plus en vue, le F. Wyruboff, avait prononcé à Paris, le 11 novembre 1872, à la loge "La Mutualité", un discours-programme dans lequel il prouvait que la Maçonnerie ne peut rien fonder, car elle n'a de puissance que pour détruire; aussi demandait-il que désormais, après avoir renversé l'Empire, et après, la Commune, on fournit à la Maçonnerie un objet-tif, et, dans ce sens, l'orateur ajoutait:

"Eh bien! je crois qu'il ne faut pas chercher longtemps pour trouver, en dehors de la politique proprement dite, une plaie sociale qui envahit les tissus et qui peut devenir menaçante si on ne lui met pas d'obstacle. Vous comprenez que je fais allusion au développement excessif du cléricalisme."

Ainsi, le 11 novembre 1872, l'anticléricalisme était déclaré le principe directeur de la Maçonnerie, qui ne s'en départit pas depuis cette date. Mais était-ce une innovation? A Dieu ne plaise. "Le cléricalisme, voilà l'ennemi" date de plus loin et de plus haut, et nous le retrouvons dans la préparation de la Commune; ce fut de tout temps le but de la Maçonnerie que le F. Limousin a si justement nommée la "Contre-Eglise".

La poussée anticléricale de la fin du second Empire devait aboutir, au lendemain des revers de la guerre de 1870, à la Commune de 1871, qui allait se

Anglais et Juifs à Montréal

La Commission scolaire protestante et la Commission scolaire juive ont signé un accord qui règle leurs différends pour quelque temps.

Les Juifs ne tiennent pas à avoir des écoles à eux. Cela leur coûterait trop cher. Ils aiment mieux jouir encore quelques années des spacieuses maisons protestantes.

Ensuite, vu la campagne qui est faite contre eux, ils préfèrent, pour en éviter les effets, être mêlés aux anglo-protestants et passer comme tels.

Mais nous savons pertinemment que les Anglais ne les souffrent qu'à contre-cœur.

Voici le texte de cet accord:

"1.—Dans les limites de la municipalité scolaire qui est maintenant ou

qui sera plus tard sous la juridiction de la Commission protestante, la Commission juive accepte que les enfants juifs s'inscrivent aux écoles de la Commission protestante et la Commission protestante consent à recevoir lesdits enfants dans lesdites écoles.

"2.—Tous les enfants juifs seront soumis en tous points aux règlements et ordonnances de la Commission protestante qui s'appliquent aux enfants protestants et recevront le même traitement, seront soumis aux mêmes obligations et jouiront des mêmes avantages que les enfants protestants.

"3.—Les enfants juifs s'inscrivent à l'école de leur arrondissement scolaire ordinaire (tel que défini de temps à autre par la Commission protestante) dans les limites où ils habitent et dans les écoles où ils seront ainsi inscrits il n'y aura pas de division ou séparations entre les enfants protestants ou autres.

"4.—Aucun élève juif ne sera forcé

de lire ou étudier un livre religieux ou de dévotion ou de prendre part à un exercice religieux ou de dévotion auxquels s'objecterait le père ou, en son absence, la personne "in loco parentis".

"5.—Les enfants juifs ne devront pas perdre de points à cause de leur absence de l'école aux jours de fêtes juives suivantes: le Jour de l'An (2 jours), le jour de l'Expiation (1 jour), la fête des Tabernacles (4 jours), la Pâque (4 jours) et la Pentecôte (2 jours).

"6.—La politique de la Commission protestante est de considérer les candidats juifs comme éligibles aux postes d'instituteurs et comme sujets aux promotions. Cette déclaration de politique ne devra pas être interprétée comme affectant de quelque façon que ce soit les droits et pouvoirs, l'autorité et les devoirs de la Commission protestante.

"7.—Toutes communications d'une

partie ou de ses successeurs à l'autre partie ou de ses successeurs devront se faire par l'entremise de leurs présidents respectifs.

"8.—Cet accord sera présumé être entré en vigueur le premier juillet 1930 et vaudra pour une période de 15 ans à partir de cette date. L'accord entrera ensuite automatiquement en vigueur pour une période de 15 ans et ainsi de suite tant que l'une des parties ou ses successeurs n'aura pas donné avis par écrit à l'autre partie ou à ses successeurs de l'expiration du contrat, au moins deux ans avant la fin de la période de 15 ans. Si tel avis est donné, l'accord expirera à la fin de la période de 15 ans alors commencée.

"9.—Cet accord est conclu en vertu de droits et pouvoirs dont sont revêtues les parties en question et l'exercice de droits et pouvoirs tel que définis ici ne devra pas être interpré-

té comme constituant un abandon d'aucun de ces droits ou pouvoirs.

"10.—Cet accord est subordonné à l'adoption par la Législature de la province de Québec à la session qui s'est ouverte le deuxième jour de décembre 1930, de telle législation qui pourra sembler nécessaire afin de pourvoir à la répartition du coût de l'éducation des enfants juifs de façon satisfaisante pour le Bureau des Commissaires d'Écoles protestantes de Montréal, la Commission centrale des Ecoles protestantes de Montréal, la Commission des Ecoles juives et la Commission des Ecoles catholiques."

Intéressant Débat SUR

La PRISE de ROME

Il y a eu à la Chambre italienne un intéressant débat sur la prise de Rome en 1870.

Garibaldi avait interpellé le gouvernement sur les motifs des modifications apportées à la liste des fêtes nationales, en vertu desquelles la fête du 20 septembre, anniversaire de la prise de Rome pontificale, en 1870, a été abolie et remplacée par la solennité du 11 février, anniversaire du traité de Latran. L'orateur a exprimé son regret de l'abolition de cette fête: il estime qu'elle aurait dû être conservée à côté de la nouvelle solennité.

M. Mussolini répondant à M. Garibaldi, a exprimé quelque doute sur la gloire de cette date. Il a dit sa profonde conviction que si un seul peloton de soldats réguliers français se fût trouvé à Rome au mois de septembre 1870, le général Cadorna n'aurait très probablement pas donné, le 11 septembre, l'ordre de marcher sur Rome.

L'orateur a rappelé en outre que ce n'est d'ailleurs qu'en 1895, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'occupation de Rome, qu'un député déposa un projet de loi tendant à comprendre le 20 septembre parmi les fêtes nationales et que le Parlement italien adopta ensuite le projet.

Le fascisme a démobilité le 20 septembre qui était devenu "parade maçonnique, inutile et mélancolique". Puis, dans ces temps est survenu le fait du 11 février et M. Mussolini croit que les Italiens, et particulièrement les fascistes, finiront par se rendre compte de quelle énorme importance a été cet événement.

Un discours bolchévique irradié

Le gouvernement de Moscou a fait irradier un discours bolchévique jusqu'à Londres. Le gouvernement anglais a protesté, mais Moscou sait que MacDonald ne lui fera jamais de mal.

Ce vous sera Profitable

POUR VOS IMPRIMÉS

Adressez-vous à l'Imprimerie de la "Croix", 309 Notre-Dame Est, Montréal. Vous aurez un travail bien fait et à meilleur marché qu'ailleurs.

DISPOSANT D'UN GRAND LOCAL

Nous pouvons entreprendre les travaux les plus considérables, tels que revues, journaux, brochures, livres, etc.

TOUTE COMMANDE PAR LA POSTE

Sera remplie tout comme si on venait en personne à nos bureaux nous la donner.

LA "CROIX", MONTRÉAL

309 Notre-Dame Est
Tél. Harbour 9454

Ils seraient bien naïfs ceux qui croiraient qu'une bonne soupe donnée à quelques miséreux suffira à enrayer le fléau du communisme.

Sans doute, cette forme de la charité est méritoire, mais elle n'est pas l'arme qui repoussera les bandes bolchévistes, si on les laisse s'organiser et se fortifier.

Le bolchévisme n'est pas né de la faim, mais de la perversion de l'intelligence et de la corruption du cœur, et il s'inspire de la haine des démons contre Dieu.

NON SERVIAM!

SES ADEPTES NE SONT PAS DES INFORTUNES.

En Russie les chefs du bolchévisme vivent comme des pachas. Dans les autres pays, ils ont de l'argent autant qu'ils en veulent, sans même exercer le moindre métier: ils ont les millions que Moscou met à leur disposition.

Leur propagande se fait surtout chez les jeunes qu'ils endoctrinent à petites doses, par la parole, dans leurs comités secrets; et par une littérature immonde: journaux, brochures, feuilles volantes, etc.

Dans ces cerveaux encore incultes ils jettent une semence vraiment diabolique.

Ils comptent beaucoup sur l'ignorance et l'inexpérience de leurs jeunes sujets.

Ils savent s'infiltrer même dans les meilleures institutions catholiques pour y faire des recrues.

Il y a deux ans, nous avons déniché, dans une salle communiste de la rue Saint-Laurent, un jeune homme qui y ridiculisait le prêtre et nous avons publié son nom dans la CROIX.

Quel ne fut pas l'étonnement du Directeur d'une certaine société catholique de jeunes gens de Montréal, de constater que ce jeune mangeur de prêtres était l'une des têtes dirigeantes de son groupe.

Le loup était entré dans la bergerie et y faisait tous les jours des victimes, à son insu.

La lutte contre le bolchévisme doit donc s'étendre partout. Se borner à donner de la soupe à quelques pauvres vieux, c'est courir à un désastre certain.

montrer comme l'ennemie jurée de l'Eglise catholique. M. de Gontaut-Biron le constate à la fin de son rapport et ne craint pas d'appeler "martyrs" les victimes catholiques de la Commune.

La Commune fut l'application de l'athéisme, réalisé par la ruine de la religion dans ses ministres et dans son culte, si bien qu'en interrogeant les actes de la Commune, nous n'en trouvons qu'un seul qui puisse former le bloc communard et réunir l'unanimité des suffrages: la persécution religieuse. Sortie des loges, la Commune ne pouvait être, comme sa mère, que la Contre-Eglise.

Car il faut se rendre compte que la Commune ne nous met pas en face d'un pouvoir établi, mais seulement aux prises avec des insurgés, et que M. Louis Arnould a raison de dire: "Les idées de la Commune échappent presque partout à la critique par cela même que la Commune n'avait pas

d'idées. Elle a eu beau chercher à se donner jusqu'à la fin des allures et le ton d'un gouvernement régulier, propre au fonctionnement d'une grande société, en réalité, elle n'a été que la curée de la sottise, de l'envie et du crime". Ce qui permettait à Martial Delpit d'écrire dans son rapport sur l'insurrection du 18 mars: "Ses chefs n'ont apporté dans les conseils de leur gouvernement que les habitudes des tabagies les plus mal famées, et l'on peut dire qu'ils nous ont causé encore plus de honte que de peur. Aussi dépourvus d'idées que de sens moral, ces hommes ont substitué l'orgie à la pensée; ils avaient, disaient-ils, le symbole d'une foi nouvelle, et ils n'ont pu que reproduire les rêves de Babœuf."

La foi nouvelle des communards n'a consisté qu'à s'attaquer à la foi catholique pour réduire en pratique le rêve de Babœuf fait de nivellement et de massacre. Le manifeste du "Groupe des

Trente-trois ou de la Commune révolutionnaire", dont le président général Eubes avait pour principaux assesseurs les citoyens Vaillant, Cournet, Granger et Gois, est explicite à ce sujet: il commence par une profession d'athéisme sectaire que nous reproduisons:

"Nous sommes athées, parce que l'homme ne sera jamais libre tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison.

"Expulser Dieu du domaine de la conscience, l'expulser de la société, est la loi pour l'homme, s'il veut arriver à la science, s'il veut réaliser le but de la Révolution.

"Il faut nier Dieu, cette erreur génératrice de toutes les autres, car c'est par elle que depuis des siècles l'homme est courbé, enchaîné, spolié, martyrisé.

"Que la Commune débarrasse à jamais l'humanité de Dieu, ce spectre de ses misères passées; cette cause de

ses misères présentes.

"Dans la Commune il n'y a pas de place pour le prêtre; toute manifestation, toute organisation religieuse doit être proscrite..."

Le manifeste continue par un programme communiste et révolutionnaire qui élève à la hauteur du devoir le vol de la propriété et la ruine de la société. Quelques membres de la Commune n'ont pas osé aller si loin, mais tous furent constamment d'accord pour nier Dieu et supprimer la religion, comme en Russie aujourd'hui.

Vous faut-il...

Des en-têtes de lettres ou de comptes, des enveloppes, des circulaires ??? Envoyez-nous votre commande; elle sera remplie à votre satisfaction.

L'Imprimerie de la "Croix"